

NBI

AVANTAGE DE LA NBI

Traitement indiciaire

La NBI s'ajoute à votre traitement indiciaire pour le calcul de l'indemnité de résidence et du supplément familial de traitement (SFT).

Exemple :

Si vous êtes rémunéré sur la base de l'indice majoré 485 et que vous percevrez une NBI de 10 points, votre indemnité de résidence et votre SFT sont calculés sur la base de l'indice 495.

La NBI s'ajoute à votre traitement indiciaire pour le calcul des primes ou indemnités fixées en pourcentage du traitement indiciaire mais n'est pas prise en compte pour le calcul des indemnités horaires pour travaux supplémentaires (IHTS).

La NBI s'ajoute au traitement indiciaire pour le calcul des majorations de traitement ou indemnités résidentielles qui vous sont accordées si vous êtes en service dans un département Guadeloupe - Guyane - Martinique - Mayotte - La Réunion ou une collectivité d'outre-mer (Com) Polynésie française, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon, Îles Wallis et Futuna.

Retraite

La NBI est soumise à cotisation au régime de retraite de base (SRE : SRE : Service des retraites de l'État si vous êtes fonctionnaire d'État ou CNRACL : CNRACL : Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales si vous êtes fonctionnaire territorial ou hospitalier).

Les périodes pendant lesquelles vous percevez la NBI vous donnent droit à un supplément de pension qui s'ajoute à votre pension principale.

Vous pouvez réaliser une estimation du supplément de pension à l'aide d'un simulateur (que vous soyez fonctionnaire territorial ou hospitalier ou fonctionnaire d'État) :

QUI PEUT BENEFCIER DE LA NBI

Vous pouvez percevoir la nouvelle bonification indiciaire (NBI) si vous êtes **fonctionnaire** (stagiaire ou titulaire) et occupez un emploi comportant une **responsabilité ou une technicité particulières**.

Les emplois donnant droit à la NBI sont listés, dans chaque fonction publique, par décrets ou arrêtés ministériels.

Exemple :

Une fonctionnaire territoriale puéricultrice exerçant des fonctions d'encadrement a droit à une NBI de 19 points.

Un fonctionnaire occupant l'emploi de chef de bassin dans une piscine municipale a droit à une NBI de 15 points.

Attention

SECTION DES TERRITORIAUX 63 CFTC DE LA CAM

Si vous êtes **contractuel**, vous ne pouvez pas percevoir la NBI même si vous occupez un emploi figurant dans la liste des emplois y ouvrant droit. Toutefois, si vous êtes recruté dans le cadre des [dispositions particulières d'accès à la fonction publique prévues pour les personnes handicapées](#), vous pouvez en bénéficier.

Si vous souhaitez savoir si vous avez droit à une NBI et compte-tenu du nombre très important de textes fixant les conditions d'attribution de la NBI dans les différentes catégories d'administrations employeurs, nous vous suggérons d'interroger votre direction des ressources humaines ou d'effectuer une recherche sur legifrance.gouv.fr à partir notamment des mots clefs suivants :

- Conditions d'attribution
- Nouvelle bonification indiciaire
- Nom de votre administration
- Intitulé de votre fonction

COMMENT EST VERSE LA NBI

Dans chaque fonction publique, le nombre de points d'indice majoré accordés est fixé par décret pour chaque emploi y ouvrant droit.

Dans la fonction publique d'État, pour les fonctionnaires exerçant des fonctions supérieures de direction, d'encadrement ou d'expertise, un montant global de points d'indice majoré est fixé, pour chaque département ministériel, par arrêté.

Ce montant global de points d'indice majoré est réparti, dans chaque département ministériel, entre administration centrale, administrations déconcentrées et établissements publics sous tutelle.

Un arrêté ministériel fixe les montants maximum de NBI pouvant être attribués aux emplois concernés.

La NBI est versée chaque mois.

La valeur du point est fixée à 4,92 €.

Elle continue d'être versée, dans les mêmes proportions que le traitement indiciaire, pendant les congés suivants :

- Congés [annuels](#) et [bonifiés](#)
- [Congé de maladie](#)
- Congé de [maternité](#) ou d'[adoption](#)
- [Congé de naissance ou adoption](#)
- [Congé de paternité et d'accueil de l'enfant](#)
- [Congé de longue maladie \(CLM\)](#), tant que vous n'êtes pas remplacé dans vos fonctions

La NBI est réduite dans les mêmes proportions que le traitement indiciaire en cas de travail à temps partiel ou si vous occupez un [emploi à temps non complet ou incomplet](#).

Si vos fonctions vous ouvrent droit à plusieurs NBI, c'est la NBI comportant le nombre de points majorés le plus élevé qui vous est attribuée.

La NBI cesse d'être versée lorsque vous n'exercez plus les fonctions y ouvrant droit.

Elle cesse d'être versée en cas de [congé de longue durée \(CLD\)](#) ou de [congé pour invalidité temporaire imputable au service \(Citis\)](#).